

> FICHE N° 1 <

LE MINISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME (MRU)

Le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la France doit faire face à des destructions sans commune mesure avec celles de la Première Guerre mondiale. Deux millions d'habitations ont été touchées, 1 851 villes ravagées, 120 000 établissements industriels détruits et 250 000 exploitations agricoles endommagées. Avant de pouvoir reconstruire, il est nécessaire de déblayer, de remettre en état la voirie et de reloger les sinistrés.

Après la défaite de 1940, l'État français met en place deux administrations chargées des questions de reconstruction : le commissariat technique à la Reconstruction immobilière (CTRI) et la délégation générale à l'Équipement national (DGEN). À la Libération, le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) décide de fusionner ces deux organismes pour créer le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU), institué par décret le 16 novembre 1944 et dirigé par Raoul Dautry. Ce ministère prend en charge les projets d'aménagement et de reconstruction, les questions d'habitation et de construction, ainsi que la réparation des dommages de guerre causés aux biens.

De 1945 à 1949, le MRU se concentre en priorité sur les travaux d'urgence et la réparation des dommages de guerre. À partir de 1949, il développe une politique du logement et d'aide à la construction.



❶ Dans quel contexte le gouvernement se dote-t-il d'une administration chargée des questions de reconstruction ?

❷ Quand est créé le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) ? Et par quel gouvernement ?

❸ Quelles sont ses attributions ?

Des outils

Afin de pouvoir travailler, le MRU dispose de plusieurs outils.

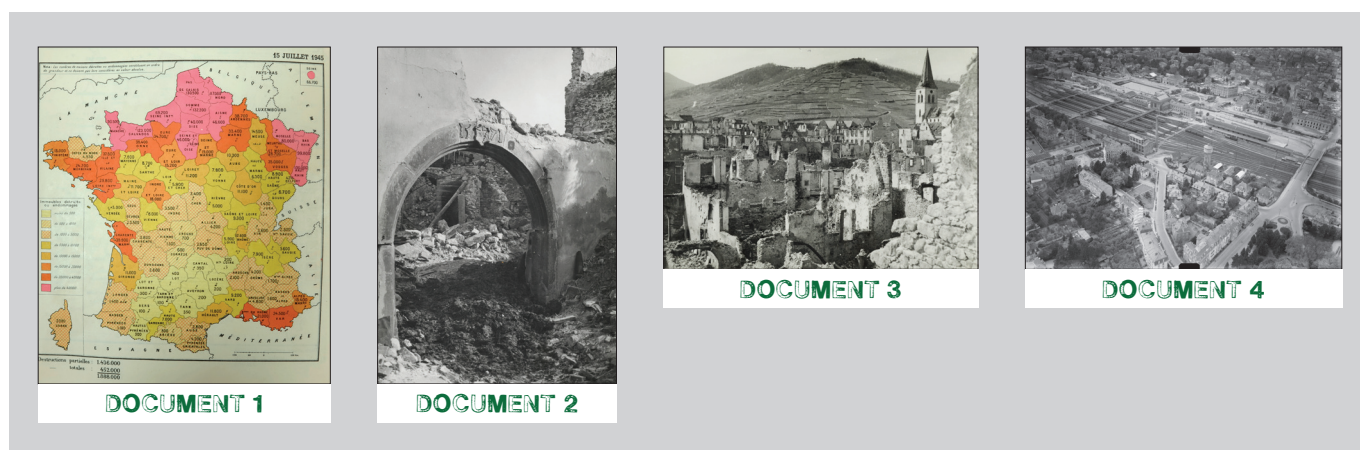
La cartothèque

La division des Travaux topographiques (DTT) est chargée de préparer les cartes et plans nécessaires aux urbanistes pour l'établissement des projets d'aménagement. De nombreuses photographies aériennes ont été prises. Les cartes sont établies par les services topographiques du MRU.

La photothèque

Créée en 1949, elle est alimentée par une production photographique qui débute dès 1945. Les photos ont été prises par quelques indépendants, mais surtout par les salariés du MRU.

➔ Reportez-vous aux documents 1 à 4.



Des hommes en action

Une délégation est installée dans chaque département afin de coordonner les efforts et de documenter l'état des lieux, notamment par la photographie. Réalisées par des professionnels employés par le MRU, ces images ne se contentent pas de témoigner des destructions et des reconstructions (nouveaux bâtiments, lotissements, ponts, routes, etc.) : elles contribuent également à une forme de propagande douce, qui met en valeur l'action de l'État dans la reconstruction et rassure la population sur les progrès accomplis.

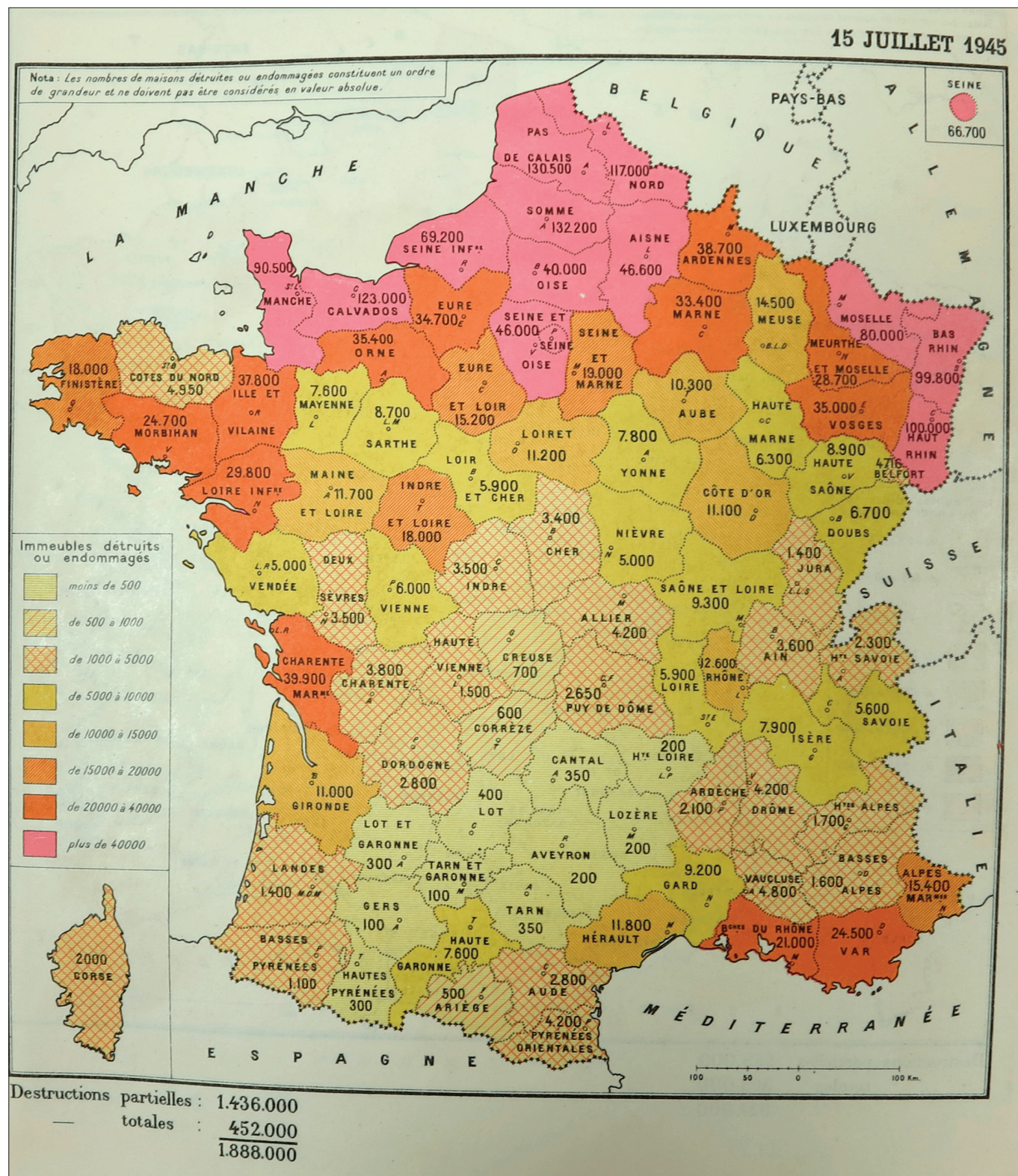
➔ Reportez-vous aux documents 5 à 7.



Document 1

Carte du nombre de maisons détruites ou endommagées au 15 juillet 1945.

Archives nationales, direction du Plan du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, 19900614/17.



• QUESTIONS •

1 Quelle est l'utilité de ce document ?

2 Quels sont les départements comptant le plus de maisons endommagées ?
Comment peut-on expliquer ces localisations ?

Document 2

Ammerschwihr, septembre 1945.

Archives d'Alsace - site de Colmar, 42Fi30027/133.



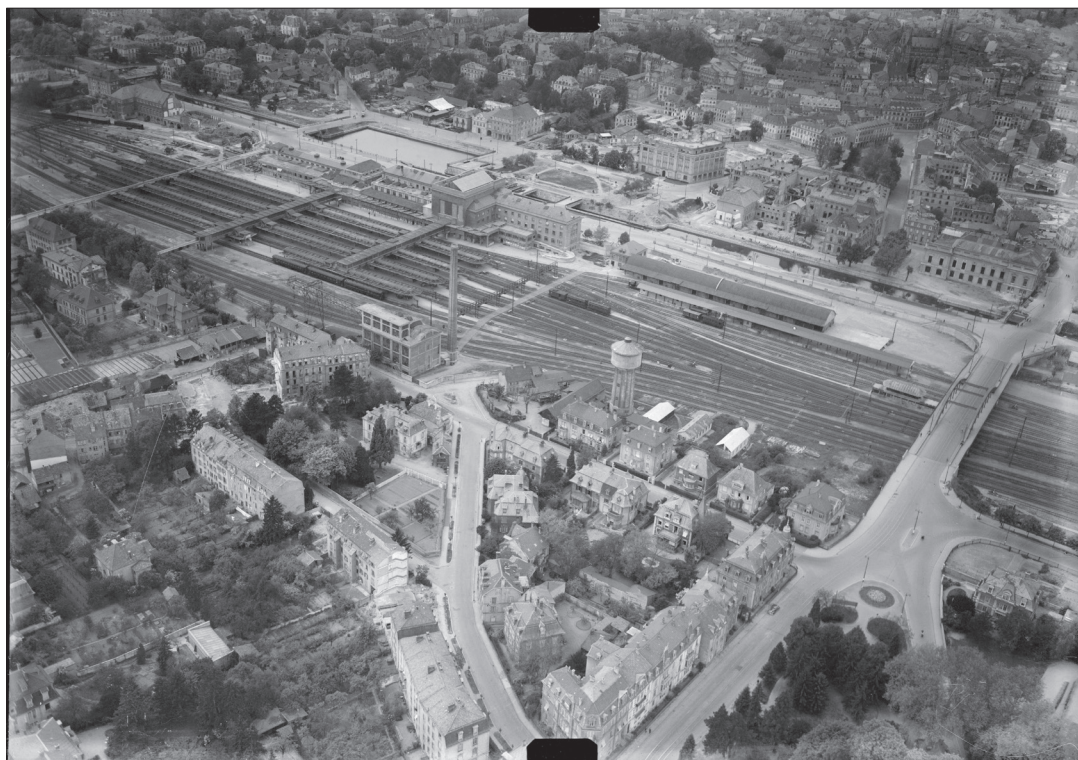
Document 3

Ammerschwahr, avril 1945. Archives d'Alsace - site de Colmar, 42Fi30026/011.



Document 4

Gare de Mulhouse, 1^{er} mai 1947. IGN, site "Remonterletemps.ign.fr" (consulté le 14 février 2025).

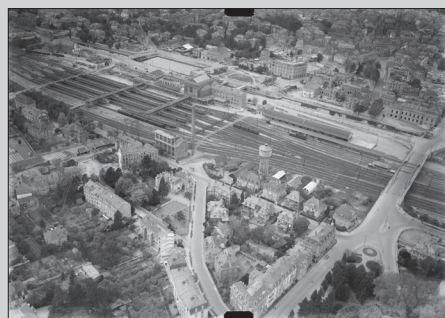




DOCUMENT 2



DOCUMENT 3



DOCUMENT 4

• QUESTIONS •

❶ Quel est le cadrage utilisé (gros plan, plan rapproché, plan moyen, plan américain, plan d'ensemble) ?

> Document 2 :

> Document 3 :

> Document 4 :

❷ Où est placé le photographe ?

> Document 2 :

> Document 3 :

> Document 4 :

❸ Que veut montrer le photographe ? Quel est le sujet de la photographie ?

> Document 2 :

> Document 3 :

> Document 4 :

Document 5

Note de renseignements produite par le commissariat des Renseignements généraux de Colmar, le 12 avril 1946.

Archives d'Alsace - site de Colmar, 1076W10.

Commissariat des R.G.
de Colmar

Colmar, le 12 avril 1946

Gr/Li.

N°... 1463/46...

PRÉFECTURE DU HAUT-RHIN
ENTRÉE 13 AVR 1946
N°

NOTE DE RENSEIGNEMENTS

Objet : a/s visite dans le secteur d'une commission parlementaire de la reconstruction.

Source : bien informée.

Une commission parlementaire de la reconstruction a organisé une tournée d'inspection dans les départements du Haut-Rhin, Bas-Rhin, le 11 avril 1946.

Le 11 avril 1946, une commission parlementaire de la Reconstruction, comprenant 3 MRP, 2 socialistes et 1 communiste, a visité le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, sous la conduite de M. le Préfet du Haut-Rhin.

Après avoir parcouru la région minière, la mine Anna, les Cités ouvrières de la mine "Amélie" et l'usine de Kembs, la délégation a été reçue par les syndicats ouvriers à la mairie de Wittelsheim.

A la suite du déjeuner qui eut lieu aux Trois-Epis, la délégation se rendit à Ammerschwihr où elle fut reçue par les associations de sinistrés et de spoliés et par les représentants de la CGA. Continuant sa tournée elle gagna Bennwihr-Wittelwihr où un vin d'honneur fut offert aux visiteurs. Les parlementaires prirent contact avec les architectes et entrepreneurs de la reconstruction.

Puis, se dirigeant vers Ostheim, la délégation continua sa tournée en direction de Strasbourg.

Parmi les personnalités présentes il convient de mentionner en plus de M. le Préfet du Haut-Rhin, M. IRION, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, délégué à la reconstruction ainsi qu'un représentant de la CGT, de la CFTC, des architectes et entrepreneurs, des artisans, des sinistrés et spoliés, et les maires intéressés des communes sinistrées.

Destinataires:

D. R.G. (2)
P. (1)

FRAD068_1076W_0010_01

1 Que contient cette note ?

2 Qui compose la commission parlementaire ?

3 Que font-ils ?

4 Qui rencontrent-ils ?

Document 6

Mittelwihr lors du voyage de M. Dautry, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, dans le Haut-Rhin, 27 octobre 1945.

Archives d'Alsace - site de Colmar, 42Fi30026/107.



QUESTIONS

1 Quel est le cadrage utilisé (gros plan, plan rapproché, plan moyen, plan américain, plan d'ensemble) ?

2 Où est placé le photographe ?

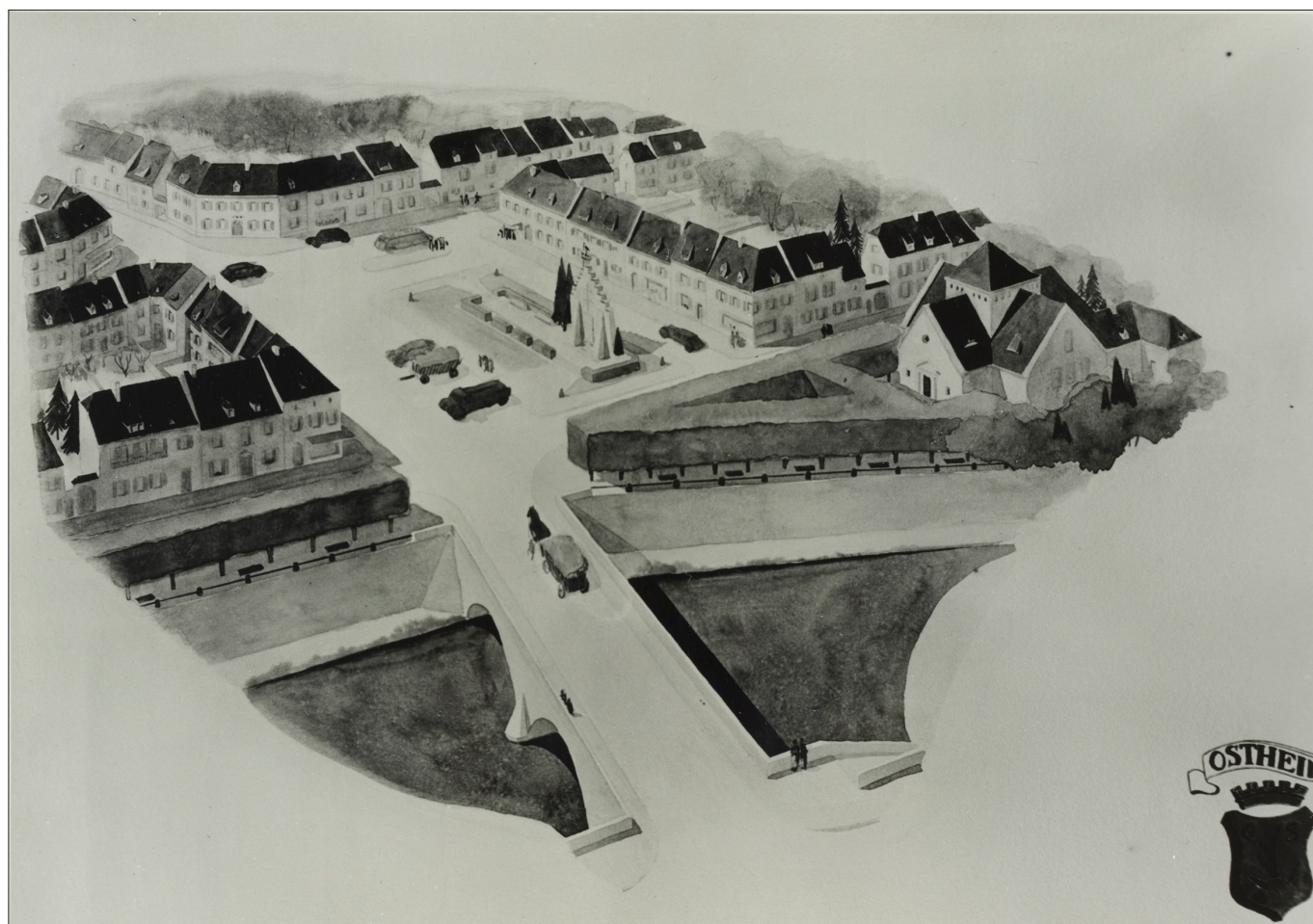
3 Que voit-on ? Que se passe-t-il ?

4 Proposez une légende détaillée.

Document 7

Ostheim : projet R. SCHMITT, reproduction d'un dessin, 9 décembre 1947.

Archives d'Alsace - site de Colmar, 47Fi30035/277.



QUESTIONS

1 Quelle est la nature du document ?

2 Que montre ce document ?

3 Quels sont les éléments montrant le retour de la prospérité et ceux montrant la mémoire de la guerre ?
